



REGLEMENT POUR LES GENTLEMEN DU VELO CLUB ROANNAIS 2023

Les gentlemen du Vélo Club Roannais se déroulent selon trois formules dénommées Solo, Duo et Quatro et accueillent des participants licenciés et non licenciés.

Les licenciés sont les participants possédant une licence dans une fédération de cyclisme de compétition. Les fédérations reconnues sont la FFC, la FSGT, l'UFOLEP et la FFTRI.

Lors de la remise des dossards, les licenciés doivent présenter leur licence, les autres concurrents un certificat médical de non contre indication à la pratique du cyclisme de compétition de moins d'un an ou un questionnaire de santé négatif.

Un classement Scratch est établi sur l'ensemble des participants ainsi que des classements par formule détaillés ci-dessous.

1 - La formule Solo

Elle est réservée aux concurrents qui participent en individuel à l'épreuve.

Un classement unique sera établi regroupant les licenciés et non licenciés.

2 - La formule Quatro

Elle est réservée aux équipes de quatre concurrents, hommes ou femmes, licenciés ou non licenciés.

Il sera établi un classement unique regroupant toutes les équipes de quatre concurrents.

Pour la catégorie Quatro, le temps est pris sur le troisième coureur

3 - La formule Duo

Elle est réservée aux équipes formées de deux participants.

Dans cette formule, les classements sont effectués selon que les participants sont licenciés ou non.

Définition des catégories

Les concurrents sont classés dans deux grandes catégories : « Chrono » et « Gentlemen ».

La catégorie « **Chrono Duo** » regroupe les équipes de deux coureurs licenciés.

La catégorie « **Gentlemen Duo** » regroupe les équipes de deux coureurs dont l'un au moins n'est pas licencié dans l'une des quatre fédérations de cyclisme de compétition.

Deux licenciés âgés de plus de 60 ans chacun sont classés aussi en « **Gentlemen** »

A l'intérieur de ces deux grandes catégories, il y a des sous-catégories, qui sont identiques pour les classements « Chrono » et « Gentlemen ».

Les catégories d'âges

Moins de 15 ans G1 ou C1

15 à 20 ans G2 ou C2

21 à 30 ans G3 ou C3

31 à 40 ans G4 ou C4

41 à 50 ans G5 ou C5

51 à 60 ans G6 ou C6

61 à 70 ans G7 ou C7

71 à 80 ans G8 ou C8

81 à 90 ans ou plus G9 ou C9

C'est l'âge du concurrent le plus âgé qui détermine la catégorie.

Les autres catégories prises en compte dans nos Gentlemen

Dans ces autres catégories, on ne tient plus compte de l'âge des concurrents.

La catégorie « **Féminine** » lorsque les deux concurrentes sont des femmes.

La catégorie « **Mixte** » est une équipe composée d'un homme et d'une femme.

La catégorie « **Handisport** » lorsque l'un des deux concurrents au moins est handicapé.

La catégorie « **Tandem** » lorsque les concurrents utilisent un tandem pour l'épreuve.

La catégorie « **Père-Fils** » qui regroupe un parent (père ou mère) avec un de ses enfants (fils ou fille) **âgé de 16 ans au plus**. Cette catégorie prime sur les catégories « **Féminine** » et « **Mixte** ».

Chaque équipe est classée dans une catégorie et une seule. Les catégories « **Féminine** », « **Mixte** », « **Handisport** », « **Tandem** », « **Père-Fils** » priment sur les catégories d'âge. Par exemple une équipe mixte ne peut pas prétendre être classée dans une catégorie d'âge.